



Listen to this article

«*Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul. C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères.*» — Hébr. 2: 11.

A une date très ancienne, après la mort des apôtres, probablement au troisième siècle, la coutume d'invoquer les saints entra dans les églises. Quelques-uns se souvenaient d'un « patron saint » duquel l'influence et la mémoire furent locales; un certain jour de l'année fut mis à part comme un mémorial et pour invoquer son influence à la cour céleste. Quand, plus tard, la papauté fut organisée, graduellement la majorité des congrégations chrétiennes accédèrent à ses proclamations, qui donnaient à l'épiscopat la qualité de principal vicaire de Christ, régnaient à sa place et exerçant son autorité. Beaucoup de membres de l'église se soumièrent à ce gouvernement et s'engagèrent dans ce grand système qui toujours tient le monde sous son pouvoir. Ce fut la papauté qui établit la Toussaint — observée encore surtout chez les catholiques, luthériens et épiscopaux — comme un jour saint

138 Novembre 1911

destiné à l'invocation de tous les saints pour lesquels on n'avait pas désigné un jour spécial à cet effet.

Quoique les saints, selon notre compréhension, soient rares, un petit nombre en comparaison de tous les chrétiens professants, néanmoins, il semble qu'il y en avait assez, considérés comme tels, au temps de Grégoire IV pour en invoquer un chaque jour de l'année, à peu près. En d'autres termes, il y en avait environ 365, reconnus saints au temps de Grégoire, après 800 ans de propagation ou d'opération du christianisme. (combien il y a de saints, enregistrés comme tels, dans les églises existantes, nous ne pouvons pas le savoir positivement. Si les rapports des 8 premiers siècles étaient corrects, nous ne pourrions pas nous attendre (s'ils s'étaient augmentés dans la même proportion) à ce que, aujourd'hui le nombre total des saints reconnus dépasse de beaucoup un millier. Une triste pensée doit se présenter aux esprits pensants (parmi les célébrants) au sujet de la célébration du jour de la

Toussaint, la pensée qu'il n'y a que les saints (qui ont un saint caractère) qui sont prêts pour le ciel, car certainement, ceux qui ne sont pas saints ne seraient pas acceptés.

L'enseignement de la papauté est, que les saints seuls furent introduits dans le ciel au temps de leur mort; tous ceux qui ne sont pas saints, ceux qui ne sont pas développés, doivent faire des expériences épouvantables dans le purgatoire pour être purifiés, pour être préparés pour le ciel.

Les protestants, au contraire, ont écarté le purgatoire, proclamant cette doctrine comme anti-scripturaire. Ils n'ont cependant pas proclamé que d'autres, que des saints, soient préparés pour entrer dans le ciel à leur mort, ni que Dieu ait promis le ciel à des ignorants ou à des personnes qui n'ont pas développé leur caractère sur des lignes chrétiennes. Ainsi la théorie des protestants est plus cruelle, plus terrible, plus affreuse pour les impurs, que celle des catholiques, car elle ne leur offre pas d'espoir dans toute l'éternité. Les prières aux saints sont, nous le croyons, anti-scripturaires et déraisonnables. Il n'y a rien dans les Ecritures qui nous autorise à prier les morts, qu'ils aient été des saints ou des pécheurs. Au contraire, l'Écriture montre le Père céleste comme l'Être suprême, Être digne d'adoration, quoiqu'elle fasse entendre qu'il convient de prier aussi le Seigneur Jésus. Ainsi nous lisons: « *Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père* » (Jean 5 23). Quant à prier les morts, c'est déraisonnable, selon la Bible, qui enseigne que les morts ne savent rien (Eccl. 9 : 5): « *Que leurs fils arrivent aux honneurs, ils ne le savent pas, au déshonneur ils ne le voient pas* » (Job. 14 : 21): « *Il n'y a ni œuvre ni discours ni science ni sagesse dans le sépulcre où tu vas.* » Eccl. 9: 10.

Les Ecritures reconnaissent la différence entre les saints du Seigneur et le reste de l'humanité. La grande masse de l'humanité est tout à fait impropre pour les gloires du ciel et les perfections de l'état céleste. L'Église est appelée à développer les grâces, les fruits du St. Esprit et est assurée, comme St. Paul le dit, que, si elle fait ces choses, elle ne tombera jamais et « *l'entrée au royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ lui sera pleinement accordée.* » — 2 Pier. 1:11.

Nous disons que c'est non seulement anti-scripturaire, mais aussi insensé de croire que toute l'humanité, excepté les saints, mérite des siècles de tourments au purgatoire, ou une éternité de tortures dans un lieu plus horrible sans espoir d'en sortir. Prenons l'explication scripturaire, la seule qui soit consistante, la seule qui soit raisonnable à nos cinq sens, la seule qui soit selon la Bible, celle qui dit que les morts sont morts et que la résurrection des

morts est ce qu'il leur faut, ce que la mort de notre Seigneur assure à tous les membres de notre race, acceptons cet exposé de la Bible. «*Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection, la seconde mort n'a pas de pouvoir sur eux, mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ et régneront avec lui mille ans*» (Apoc. 20 6). Acceptons l'explication scripturaire, que ces mille ans, que ce règne millénaire sera un temps de bénédiction, de relèvement pour l'humanité, que dans ce règne, les saints, élus, de cet âge, auront le privilège de travailler avec leur Rédempteur glorifié dans l'œuvres de relèvement, de résurrection, de restauration, de tous ceux qui seront prouvés être obéissants et de bonne volonté.

Le terme saint n'est pas sectaire. Il apparaît un millier de fois dans la Bible, surtout au pluriel «saints»; notre texte parle d'une classe sainte, sanctifiée, et mentionne notre Rédempteur comme en faisant partie, comme la Tête, le Chef, le Seigneur. Le Seigneur dit que tous les sanctifiés de cet âge sont un, c. à d. d'un même esprit et au figuré d'un même corps, comme, par exemple, le Sénat français est un corps sous un président, et la Chambre des Députés en est un autre. Ainsi l'Eglise est le corps de Christ, de laquelle il est la Tête, l'Officier, le Président, un membre. Le point spécial à noter est que tous ceux qui désirent appartenir bientôt à cette classe de l'Eglise, laquelle le Seigneur appelle maintenant d'entre les hommes, doivent tous être des saints, tous doivent être sanctifiés. Le mot sanctifié signifie mis à part pour un saint usage ou service, distinct et séparé des ambitions, des honneurs et des vanités terrestres. Néanmoins ces sanctifiés ne sont pas seulement les membres du clergé ou ceux qui sont libres de toute responsabilité terrestre. Si notre Père céleste est un grand Roi, le Roi de l'univers, il a été capable de faire un plan qui permet, même à la plus humble de ses créatures, de l'approcher par les mérites du sang de Jésus, de devenir un cohéritier du Rédempteur dans le royaume céleste par la foi, par son obéissance, et, selon ses capacités, par le sacrifice. L'appel présent est donc un appel à la sanctification, comme St. Paul le dit: «*C'est ici la volonté de Dieu (vous concernant) savoir votre sanctification.*» — 1 Thess. 4: 3.

Le mot saint signifie sanctifié, mis à part, où, pris comme un tout, une troupe mise à part pour de saints usages pour un saint service. Nous sommes disposés à admettre que ceux-là forment un nombre comparativement petit, au temps présent; comme le dit l'Ecriture, un «*petit troupeau*» et ailleurs, peu nombreux, et encore, il y en a peu qui le trouvent.

139 Novembre 1911

Quand nous disons que Dieu choisit maintenant une classe spéciale pour être les cohéritiers de Christ, quand nous disons qu'il a déterminé qu'il y aurait une classe spéciale, composée exclusivement de sanctifiés, cela ne signifie pas, pour cela, que Dieu acceptera, dans l'âge à venir, qu'il favorisera, tous ceux qui sont souillés, tous les méchants. Les conditions, durant l'âge millénaire, pour l'humanité seront plus aisées que ne le sont les présentes conditions pour l'Eglise, les élus, les saints. Maintenant nous devons marcher par la foi, alors, l'humanité marchera par la vue, parce que Satan, le péché et les ténèbres seront passés, que la lumière de la vérité se répandra et couvrira toute la terre comme le dit le prophète. Les hommes n'enseigneront plus leur prochain disant, connais le Seigneur, car tous me connaîtront depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur (Jér. 31: 34). La récompense pour l'obéissance aux exigences divines, dans le Millénium, sera une récompense terrestre, une vie éternelle, sur la terre, sur un plan de restauration. La récompense promise, à ceux qui suivent maintenant le chemin étroit par le sacrifice d'eux-mêmes, est une récompense spirituelle: la gloire, l'honneur et l'immortalité sur un plan spirituel; ils seront semblables aux anges et plus hauts qu'eux, comme notre Seigneur Jésus, dans son état de glorifié; l'apôtre dit: « *Plus éclatant que la splendeur* » (Act. 26: 13). Nous devons nous garder de penser que le nombre total des élus de Dieu sera aussi petit que celui des saints canonisés du calendrier, ou de ceux qui sont reconnus par nos amis chrétiens. Nous disons que personne n'est capable de juger justement le sujet, si ce n'est le Maître. Il a fait entendre quelles étaient les lignes générales de sa décision, mais il ne nous a pas permis de déterminer les choses, disant: « Ne jugez rien avant le temps. » Contentons-nous donc avec la pensée que le Seigneur connaît ceux qui sont siens, qu'il n'en acceptera pas un qui, à quelque degré, serait déloyal dans son cœur, et qu'il n'en oubliera ni n'en négligera aucun de ceux qui ont une bonne attitude de cœur. Nous comprenons aussi que notre Seigneur n'a aucun égard aux dénominations, mais qu'en toute secte, celui qui aime Dieu et qui accepte les mérites de Christ par la foi, qui offre son corps en sacrifice vivant, chaque jour, jusqu'à la mort au service du Seigneur, celui-là est son disciple et, selon notre texte: « *Il n'aura pas honte de les appeler frères.* » Tout cela, nous le remarquons, est basé, non sur les relations qu'un homme peut avoir avec une église, mais sur la sanctification du cœur, sur ses relations avec son Rédempteur, son Chef, Jésus. Non seulement les élus seront trouvés par le Seigneur dans les différentes dénominations, mais aussi à des époques différentes; il en choisira de différentes couleurs, de différents sexes, de différentes nationalités et de différents niveaux de la société. Il peut y avoir une blanchisseuse, un fermier, un homme qui exerce ses talents dans le commerce ou en dirigeant une entreprise, un autre employant son temps comme pasteur, ou instruisant de quelque manière dans les

choses spirituelles: *«Le Seigneur connaît ceux qui sont siens.»* — 2 Tim. 2: 19.

Voyant que les sanctifiés sont comparativement peu nombreux et qu'un petit nombre peut vraiment diriger les autres dans cette voie ou condition, ne l'ayant pas atteinte tout à fait, il nous faut apporter une très grande attention aux instructions données directement par notre Seigneur ou par ses apôtres. St. Paul dit: *« C'est ici la volonté de Dieu, savoir, votre sanctification »* et encore: *« Nous devons à votre sujet rendre continuellement grâces à Dieu, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité. C'est à quoi il vous a appelés par notre Evangile pour que vous possédiez la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ »* (2 Thess. 2:13, 14). D'après ces paroles, l'appel de l'Eglise est le trait spécial de ce présent âge de l'Evangile et il est son message. Remarquons que nous sommes appelés, non à entrer dans une dénomination chrétienne, mais à entretenir des relations du cœur avec le Seigneur, par la foi en la vérité et à nous éloigner de l'erreur. Cette marche dans la vérité doit progresser en raison de notre sanctification de l'esprit, des pensées, des paroles et des actions. Remarquons encore cette autre explication de l'apôtre, il dit qu'il s'adresse à ceux qui sont sanctifiés en Christ Jésus (qui étaient) appelés à être saints et que, lorsqu'ils étaient pécheurs, enfants de la colère comme les autres, ils ont été purifiés par la foi, par l'acceptation du travail terminé de Christ en leur faveur. *«Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés par le nom du Seigneur Jésus et par le St. Esprit de Dieu»* (1 Cor. 6: 11). St. Paul dit encore aux frères éphésiens: *«Je vous recommande à Dieu et à la Parole de sa grâce qui est capable de vous édifier, de vous donner l'héritage parmi tous ceux qui sont sanctifiés»* (Act. 20: 3). Notons que ce ne sont que les sanctifiés du présent âge qui posséderont l'héritage maintenant offert, l'héritage céleste avec notre Seigneur Jésus, un partage avec lui dans le Royaume céleste. Notons aussi que l'apôtre appuie sur les Ecritures et, par le message de Dieu, il appuie sur le fait que le Seigneur a le pouvoir non seulement de nous conduire à la consécration et de nous mettre à part pour son service, mais qu'il nous donnera aussi la force en pensées, en paroles et en actions, selon son plaisir, pour maintenir nos relations de sanctifiés avec lui par notre Seigneur Jésus-Christ.

## **Elus par la sanctification.**

St. Pierre nous explique (1 Pier. 1 : 2) que le choix que Dieu fait des membres de l'Eglise parmi le monde, durant l'Age présent est fait sur les lignes de la sanctification. Il choisit tous ceux qui acceptent sa faveur dans la sanctification, par les épreuves du temps présent,

pour être les cohéritiers de notre Seigneur et Rédempteur dans son Royaume millénaire. Les paroles de l'apôtre sont: Elus selon la prescience de Dieu par la sanctification de l'Esprit pour obéir à Jésus-Christ et pour avoir part à l'aspersion de son sang (1 Pier. 1 : 2). Ici nous avons la chose émise brièvement, la foi au sang de Christ est essentielle comme premier pas dans la voie de Dieu. «Nul ne vient au Père que par

140 Novembre 1911

moi», dit le Seigneur. Notre voie doit être la sanctification de l'esprit, de la volonté, la mise à part de notre cœur, son abandon des ambitions et des plaisirs terrestres pour les célestes; mort au monde et vie en Dieu. Cette œuvre de grâce doit progresser jour après jour. Notre sanctification ne doit pas être seulement une œuvre du début de notre vie chrétienne, mais elle doit être la vraie essence de toute notre vie. Les épreuves de la vie, de la part du monde, de la chair et du diable serviront à démontrer jusqu'où ira notre sanctification. Dieu, cependant, ne cherche pas à prouver si nous sommes, ou non, parfaits dans la chair, car il nous connaît et lui-même nous informe que nous sommes imparfaits. Il désire prouver que notre consécration, notre sanctification, notre mise à part pour être fidèles au Seigneur à tout prix, à n'importe quel prix, n'est pas simplement un caprice, une imagination passagère, mais que nous désirons continuer à recevoir les instructions de sa Parole et l'inspiration de ses promesses. Par les essais de ses disciplines, il fixera irrévocablement sa décision sur notre avenir, il prouvera si nous sommes entièrement à lui, en pensées, en paroles, en actions, même jusqu'à la mort.

Ceux qui atteindront ce haut degré auront l'approbation divine et entendront les paroles du Maître: « ..*Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton Seigneur.*» — Matth. 25:23.

## **Ressemblances de son Fils.**

La suite de ce que St. Paul écrivit aux chrétiens de Rome au sujet de la connaissance de Dieu et de la prédestination de l'Eglise élue dit: « *Ceux qu'il avait auparavant connus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères*» (Rom. 8 : 29). N'oublions pas cela. Notre Père céleste pré connut notre Seigneur Jésus-Christ, ses souffrances, sa mort et son élévation à la place de grand Prophète, de Prêtre, de Roi et de Médiateur entre Dieu et les hommes pendant le Millénium.

Il a pré-ordonné qu'une classe de saints soit choisie pendant cet âge de l'Évangile pour être l'épouse du grand Roi du Millénium, pour être la Reine, pour s'asseoir avec lui sur son trône, pour avoir une part avec lui dans son œuvre glorieuse. La sagesse, la justice divine décréta à l'avance que personne ne pourrait être membre de l'Église élue si ce n'est ceux qui sont sanctifiés. Ces sanctifiés doivent être éprouvés avant d'être approuvés. Leur Seigneur, leur Rédempteur, ayant été un saint tout à fait consacré au Père, ceux qui sont appelés, choisis et fidèles, doivent être des disciples saints de même que lui, dit l'apôtre; ils seront des ressemblances de leur Rédempteur, leur Frère aîné, lorsqu'ils partageront sa gloire dans son Royaume.

Remarquons la parfaite harmonie de ces données avec notre texte. Celui qui sanctifie (notre Seigneur Jésus), et ceux qui sont sanctifiés (son Église élue), sont tous d'un — d'un esprit de fidélité au Père et à sa justice, baptisés en un seul corps duquel Christ est la Tête. Pour cette cause, il (le Rédempteur glorifié) n'a pas honte d'appeler ces sanctifiés éprouvés, il n'a pas honte de les appeler ses frères, de la nature la plus haute, la sienne, sa divine nature en gloire, honneur et immortalité, bien au-dessus des anges.

## Un héritage plus tard.

Nous avons déjà entendu les paroles de l'apôtre disant que les sanctifiés en Christ recevront un héritage. Cet héritage fut promis à la postérité d'Abraham, il y a plus de 3500 ans. La divine Parole fut appuyée par un serment pour la confirmation de cette promesse. Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité. La postérité naturelle d'Abraham prétendit à cette promesse; les Israélites étaient sans doute aussi nobles que n'importe quel peuple du monde si ce n'est plus nobles. Dieu avait ce haut modèle de sanctification à l'esprit et le présenta comme une épreuve. Il fut présenté aux Juifs dans l'alliance de la loi, qu'ils furent incapables de remplir à cause de leurs imperfections charnelles, résultat de la chute; il y en eut cependant plusieurs d'entre eux dont le cœur fut tout à fait fidèle à la divine loi, laquelle ils ne purent pourtant pas accomplir parfaitement, comme nous, nous ne le pouvons pas. Notre Seigneur pouvait l'accomplir et il l'accomplit. Notre sainteté, dans les conditions présentes ne peut pas s'étendre à notre chair. Nous pouvons tout au plus être sanctifiés dans notre cœur, en intention, en volonté. Ainsi nous voyons que nous ne sommes pas du tout plus avancés que ceux qui vivaient dans l'âge juif; néanmoins il y a une différence: Christ a paru et nous vivons au temps évangélique, sous l'appel céleste.